



Matinée parentalité

« Grandir avec les écrans
de 0 à 11 ans » p. 5

Projet de reconversion du château : les travaux commencent

Le projet de reconversion du château de Launaguet, plusieurs fois évoqué dans ce magazine, a pour ambition de transformer ces lieux en pôle d'excellence de la terre cuite. Une fois rénové, le château deviendra un lieu de visite patrimonial, autant qu'un lieu d'animation pédagogique et de réception, en lien avec l'accueil d'entreprises de la terre cuite.



L'œuvre Virebent a très largement façonné le paysage régional et notamment le territoire toulousain : façades des immeubles, châteaux, églises... Aujourd'hui, la tradition perdure et l'industrie de la terre cuite est particulièrement dynamique. Il n'existe pourtant à ce jour aucun site phare ouvert au public en capacité de fé-

dérer, dynamiser et promouvoir la terre cuite. C'est là tout l'objectif du projet de reconversion du château de Launaguet.

Après le nettoyage des caves, cet été, par les jeunes volontaires du chantier international, animé par l'association Concordia, la ville pour-

suit son engagement en faveur de ce projet. Une première série de travaux d'urgence vient de commencer.

Suite aux sondages géotechniques et archéologiques, des consolidations seront réalisées sur l'angle nord-ouest du château et sur l'un des bâtiments des dépendances ouest.

Des échafaudages installés sur le château et sur les dépendances permettront de rénover la toiture de la dépendance appelée la Chapelle, ainsi que les toitures des tourelles qui seront déposées fin novembre pour être rénovées en atelier. **Pendant plusieurs mois, le château va changer d'allure !**

Le coût de ces travaux s'élève à 222 273 € HT. Ils sont financés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (40 %), la Région Occitanie (20 %), la ville de Launaguet (30 %) et le mécénat Total de la Fondation du Patrimoine (10 %).

Un projet remarqué au niveau national

Le projet de reconversion du château en pôle d'excellence de la terre cuite a retenu l'attention de la Fondation du Patrimoine et de la Fondation Total.



En présence du maire, de la maire adjointe à la culture, de Monsieur Timbart et Madame Saucier, du groupe Total et Bernard Cassagnet de la Fondation du Patrimoine, délégation Occitanie-Pyrénées.

Après la mise en place d'une souscription ouverte au public et aux entreprises, la Ville de Launaguet, soutenue par la Fondation du Patrimoine, a proposé sa candidature au mécénat des grandes entreprises.

La Fondation Total, qui finance une quinzaine de projets par an, a été sensible au volet éducatif et de dynamisation du centre-ville porté par la Ville et a remis à la Ville de Launaguet le 19 septembre un chèque de 150 000 € destiné à couvrir une partie des travaux d'urgence du château.

Après le chantier international Concordia mené cet été pour débayer les caves du château, c'est une classe de master

« Décors et ornementation » de l'École Européenne des Arts et Matières d'Albi qui ouvrira en septembre. Dix à douze élèves s'attelleront à la restauration des décors du château, en contrepartie du prêt des locaux rénovés au-dessus de la salle de l'Orangerie et de l'accès aux caves et cuisines du château.

Si vous aussi, vous souhaitez soutenir le projet de reconversion du château, rendez-vous sur la page : fondation-patrimoine.org/les-projets/chateau-de-launaguet

EN BREF

Séance du 9 septembre 2019

- 1/ Éclairage public : approbation de la 2^e tranche de rénovation des appareils de type Boule**
Votée à l'unanimité
- 2/ Acquisition d'un terrain jouxtant les installations sportives en vue de l'opération des tennis couverts**
Votée à l'unanimité
- 3/ Création d'emplois pour les services d'animation pendant les vacances scolaires**
Votée à l'unanimité

Séance du 21 octobre 2019

- 1/ Finances : décision modificative, frais de scolarisation des élèves hors Launaguet, demandes de subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour les Réseaux d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED) et le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)**
Votée à l'unanimité
- 2/ Enfance/Jeunesse : convention d'aide au fonctionnement avec la CAF, mise à jour du règlement Launa'P@ss et du règlement des ALAE**
Votée à l'unanimité
- 3/ Motion de soutien pour le maintien des trésoreries de proximité contre la réorganisation des finances publiques de la Haute-Garonne**
26 votes pour ; 2 abstentions (MM. Trescases et Vioulac)



eau de toulouse métropole
SERVICE PUBLIC

Assainissement

En 2020, un nouveau service public est créé pour les habitants de la Métropole : Eau de Toulouse Métropole avec un tarif* et une facturation uniformisés.

À compter du 1^{er} janvier 2020, vous pourrez contacter votre service public de l'assainissement sur le site internet dédié : eaudetoulousemetropole.fr ou par téléphone : 05 61 201 201.

Jusqu'au 31 décembre 2023, votre contact pour le service public de l'eau potable reste le 05 61 80 09 02 et service.eau.veolia.fr

* 2,91 € TTC le m³ (sur la base d'une consommation moyenne annuelle de référence de 120 m³ pour un foyer de 4 personnes)

édito



Chères Launaguétoises et chers Launaguétois,

Une année s'achève, année riche en travail, en rencontres et en échanges comme le prouve le contenu de ce numéro.

Je reviendrai particulièrement sur notre réunion publique « Cœur de ville ». Vous avez été nombreux à y participer, ce qui prouve votre attachement à notre ville. Vous avez compris que nous dessinons ensemble notre avenir ; nous souhaitons tous un centre vivant, apaisé, un lieu à vocation sociale et culturelle, générateur de liens. Vos appréciations et apports positifs sont autant d'encouragements qui nous confortent. Avec votre aide et grâce à vos idées, nous nous emploierons à bâtir ce projet même si chacun est conscient que nous nous inscrivons dans un temps long.

En ce début novembre, je suis heureux d'accueillir notre nouvelle boulangerie/pâtisserie que nous attendions depuis longtemps. En groupant toutes nos forces, nous y voilà enfin arrivés !

Elle porte le nom de « Passion Gourmande » ! Il revient maintenant à la boulangère et à la pâtissière de mettre tout leur savoir-faire au service des habitants, la qualité étant déjà au rendez-vous dans notre commune.

Le pain, c'est d'abord un partage et c'est bien l'humain qui est au centre de ce processus tellement ancré en chacun de nous.

Ce bulletin sera le dernier de 2019. Je vous souhaite donc une belle fin d'année. Que les fêtes soient pour vous un moment propice pour oublier les difficultés quotidiennes, moment aussi de fraternité et de solidarité.

Au plaisir de nous retrouver tous ensemble en 2020.

Amitiés républicaines

Michel Rougé, Maire de Launaguet

Président de la commission Prospective, Contractualisation et Programmation métropolitaines à Toulouse Métropole



Nathalie Hourtané, responsable du Guichet Famille

LE CHIFFRE

206

nouvelles inscriptions scolaires
enregistrées en **septembre**

Les parents peuvent effectuer et modifier eux-mêmes les réservations aux activités dans l'Espace Famille Launa'p@ss qui leur est dédié. Les personnes qui ne sont pas à l'aise avec l'outil informatique ou qui n'ont pas d'ordinateur font appel au Guichet Famille. Nathalie Hourtané les accompagne dans l'utilisation de cet outil pour leur permettre d'acquérir de l'autonomie, et ainsi faciliter leur quotidien pour les réservations, annulations, modifications et pour le paiement.

L'encadrement des ATSEM et des référentes monétiques

Les Adjoints Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles, ATSEM, sont des agents municipaux qui assurent au quotidien un travail collectif et complémentaire avec les professeurs des écoles maternelles. Ensemble, ils accompagnent les enfants dans des conditions d'apprentissage optimales, dans le respect du rôle de chacun.

La responsable du Guichet Famille coordonne maintenant les 14 ATSEM réparties dans les deux écoles maternelles de la commune. Elles ont ainsi une interlocutrice unique pour leurs plannings, leurs demandes de formations ou de congés.

Quant aux référentes monétiques, elles sont cinq, une par école. Elles relaient la responsable du Guichet Famille sur chaque site pour actualiser tous les matins la liste des absents du jour qu'elles communiquent aux responsables des cantines, ainsi qu'aux responsables ALAE.

Guichet Famille

Le Guichet Famille est un service qui regroupe toutes les missions des affaires scolaires. Nathalie Hourtané en est la responsable. Elle accueille et accompagne les familles pour l'inscription de leurs enfants à l'école et dans les démarches administratives liées aux activités péri et extrascolaires proposées par la collectivité. Elle crée un lien entre les services de la commune dans le but d'offrir aux usagers un accueil unique, simplifié et individualisé pour un meilleur service public. Depuis longtemps en projet, il est devenu indispensable en quelques mois. Découvrez les missions et le fonctionnement du Guichet Famille

Les inscriptions scolaires

Le service du Guichet Famille gère les inscriptions scolaires et met à jour la base de données de tous les enfants scolarisés en écoles maternelles et élémentaires de la commune en lien avec les référentes Laun'ap@ss, les Directrices d'écoles et la Commission Enfance et Jeunesse-Affaires Scolaires.

La scolarité primaire est une compétence partagée entre l'Éducation Nationale (pédagogie) et les communes (locaux, ATSEM...). Aussi est-il primordial que la base de données soit toujours exacte, afin que les services sachent qui contacter en cas d'urgence ou qui doit venir chercher l'enfant le soir.

Avec plus de 1 000 enfants scolarisés à Launaguet, le bon suivi des dossiers des familles représente une part importante de l'accompagnement du Guichet Famille.

Les activités extrascolaires

L'enregistrement des activités péri et extra-scolaires comprend les réservations aux Accueils de Loisirs Associés aux Écoles (ALAE) pour le matin, le midi et le soir, et de la restauration scolaire. Dans les réservations cantine sont également enregistrés les régimes alimentaires spécifiques (allergies, repas sans viande...) qui représentent une part de plus en plus importante des repas servis.

Et aussi...

En plus des affaires scolaires et extra-scolaires, Nathalie Hourtané travaille également sur les sujets qui touchent la parentalité et la veille éducative, en collaboration avec les autres professionnels de l'Enfance Jeunesse, des affaires scolaires et sociales.

INFOS PRATIQUES

Le Guichet Famille est installé dans la maison des associations, près des autres services Enfance Jeunesse (centre de loisirs, CLAS, service jeunes).

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi - mardi de 8 h 30 à 12 h

Mercredi - jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

Il est recommandé de prendre rendez-vous

Contact : 05 34 27 18 56

Matinée parentalité : « Grandir avec les écrans »

L'équipe parentalité de la commune, composée des responsables de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, des affaires scolaires et des affaires sociales, proposent une matinée d'échange sur le thème des écrans le samedi 23 novembre.



Les nouvelles technologies ont bouleversé notre rapport aux autres, aux jeux, aux apprentissages. Les écrans sont omniprésents, tant dans l'espace public que dans la sphère familiale. Tous les parents sont confrontés à la problématique d'élever leurs enfants dans un monde où le tout numérique prédomine. Quelle utilisation faisons-nous des écrans ? Comment les apprivoiser ? Les transformer en alliés ?

Thomas Lorec, spécialiste des questions autour des écrans et **Marie Pilipczuk**, sophrologue, répondront aux interrogations des parents, futurs parents, grands-parents, assistant(e)s maternel(le)s, professeurs des écoles... et donneront des clés pour poser un cadre bienveillant autour de l'utilisation des écrans.

Grandir avec les écrans de 0 à 11 ans

Samedi 23 novembre 2019 de 10 h à 12 h 30

à l'école maternelle Arthur Rimbaud (rue des Sablettes)

Accueil café pour tous à partir de 9 h 30

À NOTER

Un accueil gratuit des enfants de plus de 3 ans par des animateurs est proposé le temps de l'échange.

Sur inscription uniquement :

parentalite@mairie-launaguet.fr

Renseignements : 05 61 35 41 69

Les matinées d'éveil du RAM



Atelier motricité avec un psychomotricien professionnel au dojo

Le Relais Assistants Maternels, RAM, est un lieu d'informations, d'écoute, d'échanges, de rencontres et de médiations, qui s'adresse aux familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant et aux assistants maternels indépendants.

Pour les familles, le relais est un lieu d'écoute et de conseils, d'informations sur les différents modes d'accueil, sur les démarches en tant qu'employeurs, et de mise en relation avec des assistants maternels.

Pour les professionnels, le relais offre une écoute, un échange, un soutien dans leur pratique quotidienne à travers des rencontres avec d'autres professionnels.

Pour les enfants, le relais favorise un début de socialisation en douceur au travers d'accueils collectifs, une ouverture sur l'extérieur, un éveil et des découvertes à travers des activités ludiques, didactiques et créatives adaptées.

Psychologue de formation, la responsable du relais anime des matinées d'éveil tous les jeudis matin.

Ces matinées sont entièrement gratuites pour les familles et les assistants maternels.

En plus des jeux et des activités manuelles, la responsable du RAM organise des matinées spéciales avec des intervenants extérieurs : atelier motricité avec un psychomotricien professionnel, atelier d'éveil musical avec les professeurs de l'école municipale de musique, etc.

Matinées d'éveil

Tous les jeudis matin au centre de loisirs (Esp. F. Mitterrand)

2 créneaux :

9 h-10 h 15 / 10 h 15-11 h 30



Cœur de ville : une étape franchie



Le projet Cœur de ville est le fil rouge de ce journal municipal depuis plus d'un an maintenant. Une étape importante a été franchie le 14 octobre: un plan guide concret a été présenté en réunion publique. Véritable guide d'aménagement du centre-ville, ce sera la base des prochaines étapes du projet.

Retour sur ce projet phare pour notre commune

Les premières étapes du projet ont laissé une place importante à la concertation avec les habitants: vous avez travaillé et construit ce plan guide à nos côtés. Cette phase a permis de déterminer les éléments existants auxquels les habitants étaient attachés, et les éléments qui au contraire manquent pour un cœur de ville dynamique et attractif. Le réseau de voies piétonnes / cyclables dont dispose notre commune est ainsi considéré comme très agréable, à conserver et à renforcer, pour avoir davantage de continuité. L'attractivité commerciale est un élément qui doit clairement être renforcé, afin que les commerces puissent s'organiser autour d'une centralité et d'un lieu de convivialité. Le cœur de ville est souhaité par tous comme un lieu auquel on a envie de se rendre, mais pas uniquement pour des achats. La gestion de la circulation automobile dans le centre-ville est évidemment à prendre en compte. Ce trafic est à la fois une opportunité pour le développement de commerces, mais peut aussi devenir un frein s'il est trop dense.

5 thématiques et un plan guide

Lors de la réunion publique, cinq thématiques ont été présentées sous forme d'ateliers :

■ La place centrale

Le cœur de ville nécessite de créer une nouvelle place de centre-ville visible, dynamique et attractive, en interaction avec l'itinéraire du bus et les rues structurantes de la ville.

■ L'habitat

L'offre de logements en centre-ville doit pouvoir répondre aux différents besoins selon les étapes de la vie. Cette offre de logement doit aussi s'intégrer de manière harmonieuse et cohérente dans le tissu urbain existant. Les constructions seront donc basses près des maisons existantes, et plus hautes autour de l'itinéraire du bus en site propre. Sur la place du centre-ville, des commerces pourront s'installer en rez-de-chaussée des bâtiments. Une étude réalisée par Toulouse Métropole montre que cela renforcera l'effet de centralité sans mettre en péril les commerces existants.

■ Les déplacements

C'est le point le plus délicat du projet. Il faut à la fois permettre un accès aisé aux commerces, proposer des parkings, fluidifier la circulation et offrir un cœur de ville apaisé, tout en laissant une place importante aux cheminements piétons et vélo. L'équation paraît impossible à résoudre, pourtant la requalification de certaines voies, la mise en sens unique de quelques rues et le développement d'un réseau secondaire permettront de répondre à la majorité des besoins.

■ Les équipements publics

La place Noël Fourcade (salle des fêtes) est aujourd'hui la partie la plus animée de la ville. Il faut donc la renforcer, pourquoi pas avec un équipement public qui serait dédié aux associations. Le besoin d'une école supplémentaire pour répondre aux besoins actuels et des futurs habitants sur le secteur Cazalbarbier a aussi été identifié. Les écuries du château sont aussi à valoriser, par exemple au travers de la mise en place d'un tiers-lieu.

■ Le patrimoine et les paysages

C'est l'une des richesses de notre commune qu'il faut préserver, et même développer. Des liaisons vertes doivent être développées entre le parc du château et la zone de la salle des fêtes. La future place du cœur de ville devrait aussi être reliée à la partie Sud de Launaguet et au quartier des Sables par une liaison verte à travers la plaine des Monges. Le patrimoine bâti sera bien entendu protégé et valorisé (écuries, école de musique...).



Et ensuite ?

Une étape importante a été franchie, mais la mise en œuvre opérationnelle du plan guide sera longue. La municipalité souhaite poursuivre la concertation du projet avec les habitants et les futurs usagers, acteurs indispensables du cœur de ville.

Les premiers concernés par la concertation seront les propriétaires fonciers, car la ville de Launaguet n'est pas propriétaire des terrains. Les architectes des bâtiments de France interviendront aussi, car la zone est protégée. Les commerçants Launaguétois seront bien entendu au cœur de la concertation. En parallèle de ces phases de concertation, le travail technique pour approfondir le plan guide va se poursuivre avec des architectes urbanistes. Des études d'impact obligatoires doivent aussi être menées (dans les domaines de l'environnement, de la circulation...). Tout cela aboutira ensuite à une révision de notre Plan Local d'Urbanisme, qui permettra d'intégrer le projet de cœur de ville à notre règlement. Ces étapes peuvent paraître longues et administra-

tives, mais elles sont obligatoires et réellement nécessaires pour mener à bien un tel projet. **Un cœur de ville ne se décrète pas, il se construit dans le temps avec tous les habitants.** Les prochaines étapes du projet continueront d'être présentées dans ce journal municipal.

Les panneaux présentés lors de la réunion publique seront exposés en mairie pendant quelques semaines. Ils sont aussi consultables sur le site internet de la mairie, accompagnés des réponses aux questions le plus fréquemment posées.

Incivilités : tous concernés !

Les incivilités, c'est toujours « les autres ». Malheureusement, elles se multiplient et nuisent au vivre ensemble, à l'environnement, voire à la santé publique. Rappel de toutes les règles qui permettent, sur le territoire de notre commune, de limiter ces incivilités.



Dépôts sauvages d'ordures

Il s'agit probablement du problème le plus visible. Ces dépôts d'ordures, de meubles, de gravats, de déchets verts... ne sont bien entendu pas autorisés. Ils coûtent extrêmement cher à la collectivité, qui doit les faire ramasser et apporter en déchetterie, et donc indirectement aux habitants de notre ville. Ces dépôts sauvages sont sanctionnés d'une amende pénale pouvant aller jusqu'à 1 500 €. Pourtant, des solutions existent : des déchetteries et un service de ramassage des déchets verts et des

encombrants sont à votre disposition pour vous débarrasser correctement de ces déchets.

Et les conteneurs poubelle ?

Ces conteneurs noirs (déchets) et bleu (recyclable) font parfois partie du paysage dans certaines rues, tant ils passent de temps dehors... En plus d'être peu esthétiques, ils gênent le passage sur les trottoirs parfois pendant plusieurs jours.

Les règles sont simples : **les conteneurs doivent être sortis la veille au soir de la collecte**

(mardi ou jeudi soir), et rentrés dès le jour de la collecte (dans la journée du mercredi ou vendredi). Entre deux collectes, ils doivent être stockés dans votre propriété.

Les clôtures en parpaings

Les clôtures en parpaings ne doivent pas rester brutes, elles doivent être crépies. Il reste sur notre commune beaucoup de murs gris, qui portent atteinte à l'esthétique globale d'une rue ou d'un quartier. Le crépi doit normalement être réalisé dans l'année qui suit la construction de la clôture.

Pensez-y, pour être dans la légalité, pour l'esthétique de votre rue, mais aussi parce que cela valorise votre maison.

Circulation sur les coteaux

Launaguet dispose de nombreux cheminements sur les coteaux, empruntés par les promeneurs, coureurs, vététistes, pour se ressourcer, pour des balades en famille ou des activités plus sportives. C'est un cadre exceptionnel, avec des vues imprenables : d'un côté la ville de Toulouse, de l'autre les champs qui s'étendent à perte de vue.

Pourtant, la quiétude et la beauté de cet espace naturel sont parfois troublées par des véhicules qui n'y sont pas autorisés : motos cross, quads, parfois même voitures... Ces véhicules représentent non seulement une gêne sonore, mais aussi un danger pour les autres usagers. Ils sont strictement interdits sur toute la zone des coteaux.

Que vous soyez promeneur de passage ou riverain, si un véhicule à moteur vous dérange, n'hésitez pas à prévenir immédiatement la gendarmerie de Castelnau au 05 61 37 17 17.

Encombrants : inscriptions en ligne

Toulouse Métropole collecte les encombrants dans la commune une fois par trimestre.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il faut préalablement s'inscrire par téléphone ou en ligne. Le numéro pour réserver l'enlèvement des encombrants a été regroupé avec celui habituellement utilisé pour la collecte des déchets et les incidents à signaler : 0 800 201 440.

La prise de rendez-vous est maintenant possible du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

NOUVEAUTÉ

Un service de prise de rendez-vous en ligne pour les encombrants est maintenant disponible à l'adresse : <https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/>

Retrouvez ce lien sur le site de la ville de Launaguet, en cliquant sur le bouton « Déchets » sur la page d'accueil du site.



Boulevard Urbain Nord : pourquoi la mise en œuvre de ce projet structurant est retardée



Première phase du BUN, l'échangeur de Borderouge, en service depuis décembre 2016.

Projet d'infrastructure de près de 13 km, pour plusieurs modes de déplacements (voitures, bus, vélos et piétons) le Boulevard Urbain Nord prévoit de relier le quartier toulousain de Borderouge à la commune de Bruguières en passant par L'Union, Launaguet, Castelginest et Gratentour.

La mise en service en décembre 2016 de l'échangeur de Borderouge sur la rocade (sortie n°13) et l'ouverture à la circulation de son tronçon toulousain, entre le boulevard Netwiller et le chemin de Virebent, ont marqué la première phase de réalisation du Boulevard Urbain Nord. Initié dès 2007, ce projet, dont le tracé a été déterminé au fil des concertations menées pendant plusieurs années avec les acteurs et les publics impactés a, depuis, subi un revers juridique important : alors qu'ils avaient été déboutés par le Tribunal administratif de Toulouse, des requérants, refusant leur expropriation requise pour la réalisation du projet, ont saisi la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux laquelle a, le 9 octobre 2018, annulé l'arrêté pris par le Préfet au nom du Gouvernement en date du 5 décembre 2013 portant Déclaration d'Utilité Publique du Boulevard Urbain Nord.

Une annulation qui ne remet pas en cause l'utilité publique du Boulevard Urbain Nord

L'annulation de la Déclaration d'Utilité Publique est basée sur un vice de procédure lié à l'organisation des services de l'État lors de l'instruction du projet. Les textes légaux imposent en effet, dans le cadre de la procédure pour réaliser un tel projet, de solliciter l'avis de l'autorité environnementale sur l'impact du projet sur l'environnement.

En l'espèce, l'avis de l'autorité environnementale sur le Boulevard Urbain Nord a été préparé par les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Midi-Pyrénées (DREAL), placés sous l'autorité hiérarchique du Préfet, lequel était par ailleurs compétent pour prononcer la Déclaration d'Utilité Publique du projet.

Pour ce motif, la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux a considéré qu'il y avait là un vice de procédure, estimant que l'autorité environnementale n'avait pas bénéficié d'une autonomie réelle pour rendre son avis, contrairement aux exigences d'une directive européenne. En conséquence, c'est toute la procé-

sure de déclaration d'utilité publique qui a été annulée fin 2018.

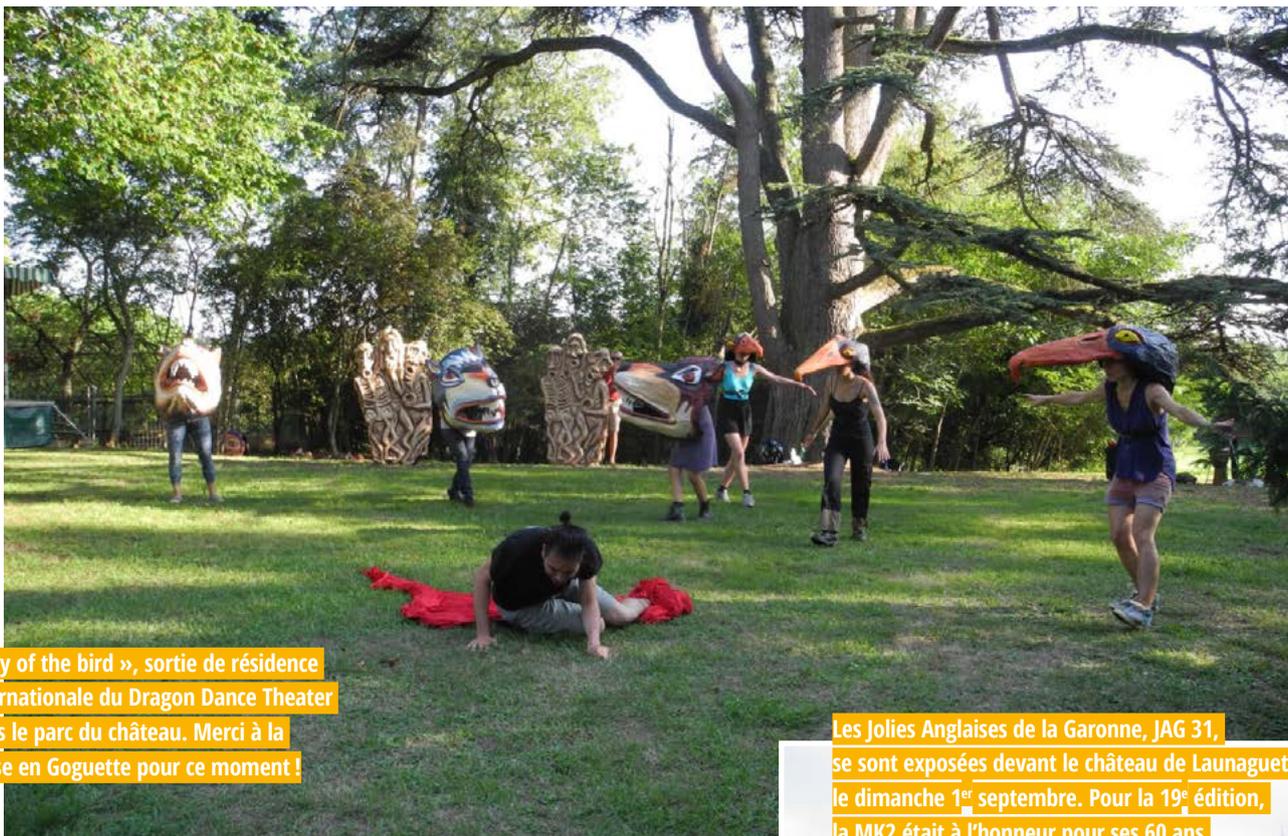
Un pourvoi en Cassation a été formé au Conseil d'État qui, fin mai, a confirmé d'accepter de l'instruire. Dans l'attente des conclusions du Conseil d'État, le planning de réalisation du Boulevard Urbain Nord est décalé.

C'est ainsi que les travaux de la Voie Nouvelle de Liaison - barreau de près de 2 km sur les communes de Bruguières, Gratentour et Castelginest - qui devaient être effectués en 2019-2021, sont ajournés.

Conscients de l'importance de ce projet d'infrastructures destinées à accompagner et favoriser le développement du territoire nord toulousain, les élus de Toulouse Métropole confirment l'intérêt du Boulevard Urbain Nord qui fait partie des projets prioritaires du Plan d'Aménagement des Routes Métropolitaines. Malgré une forte volonté de la part de Toulouse Métropole de voir le chantier reprendre au plus tôt, la Collectivité est contrainte d'attendre l'issue du contentieux initié par quelques propriétaires de parcelles à exproprier dans l'intérêt public.

toulouse
métropole

en grand !



« Cry of the bird », sortie de résidence internationale du Dragon Dance Theater dans le parc du château. Merci à la Muse en Goguette pour ce moment !

Les Jolies Anglaises de la Garonne, JAG 31, se sont exposées devant le château de Launaguet le dimanche 1^{er} septembre. Pour la 19^e édition, la MK2 était à l'honneur pour ses 60 ans.

PEINTURES ET SCULPTURES AU CHÂTEAU



Cette année, c'était 3 artistes, 30 classes, 9 ateliers et une performance de peinture en musique ! Merci aux artistes, aux membres du comité expo et à la Galerie 21.



Un public toujours plus nombreux est venu visiter le château de Launaguet à l'occasion des Journées européennes du patrimoine. Cette année, la programmation était enrichie par les concerts d'orgue donnés par Claire Bressolette. Les ateliers de modelage de terre à la façon Virebent, animés par Pauline Jung, ont aussi connu un beau succès !



RACONTE-MOI L'ORGUE !

Présentation narrée par le comédien Eric Vanelle, accompagné à l'orgue par Loriane Llorca, dans le cadre du Festival Toulouse Les Orgues, à l'église Saint-Barthélémy. Une première édition qui a trouvé son public à Launaguet.



La salle des mariages a frissonné à l'écoute de la lecture des "Histoires extraordinaires" d'Edgar Allan Poe par Roman Gigoi, accompagné à la contrebasse par Nicolas Oustiakine. La Ville de Launaguet accueillera une nouvelle lecture de Toulouse Polars du Sud en 2020.



Retour sur le 4^e séjour seniors

Après Meschers sur Gironde, Mimizan et Saint-Tropez, les seniors Launaguétois sont partis à la découverte du Pays Basque cette année.

Cette 4^e édition du séjour seniors organisé par le CCAS de la commune, en partenariat avec l'Agence National des Chèques Vacances, ANCV, a encore atteint ses objectifs : créer du lien social, sortir de l'isolement les personnes seules et favoriser les moments de convivialité. 43 femmes et 6 hommes sont ainsi partis à la découverte du petit train de la Rhune, de Biarritz, Saint-Jean-de-Luz, Bayonne, Saint-Jean-Pied-de-Port... le tout entrecoupé de quizz musicaux, de jeux de société et de soirées dansantes.

Scènes ouvertes : c'était la dernière !

Pour la dernière soirée Scènes ouvertes, les équipes du Service Jeunes de Launaguet et du Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) de Castelnau d'Estrétefonds avaient choisi le thème des USA. Bannière étoilée, pom-pom girls, danse country, pop corn et route 66, tous les codes étaient représentés. La musique et le chant ont eu la préférence de ces jeunes artistes en herbe, heureux de monter sur scène devant un public de parents et d'amis conquis d'avance ! Place à de nouveaux projets pour 2020, la page des scènes ouvertes est définitivement tournée. Aucun doute que les animateurs imaginatifs et pleins de ressources sauront se renouveler !



Le 4^e cycle de réunions de quartier vient de s'achever

Entre le 17 septembre et le 5 novembre, les élus sont allés à la rencontre des Launaguétois dans chaque quartier de la ville. Ces réunions sont maintenant entrées dans les habitudes et sont appréciées autant des élus que des habitants.

Au cours de ces réunions, les élus présentent des informations spécifiques au quartier (travaux, évolution des écoles...), puis élargissent à l'ensemble de la ville (déploiement de la fibre, cœur de ville, évolution des commerces...). Un temps de questions / réponses permet ensuite de poursuivre les échanges de façon informelle.

Les réunions de quartier permettent aux habitants d'avoir des informations directes sur leur environnement immédiat, et de faire remonter aux élus des dysfonctionnements ou améliorations dont ils n'ont parfois pas connaissance, et qui peuvent se régler rapidement.

Rappelons toutefois que le bouton « Signaler à ma mairie » du site internet propose de transmettre vers le bon service un problème constaté, à l'aide d'une photo si besoin. Et les élus sont toujours à votre disposition, soit sur rendez-vous pour un domaine particulier, soit sans rendez-vous le samedi matin à la mairie lors de la permanence d'astreinte.



Le monde associatif de Launaguet est dynamique, comme le prouve la fréquentation au Forum des associations et à la Fête du sport, organisés début septembre. En plus d'enregistrer leurs inscriptions dans les associations de leur choix, petits et grands ont pu s'initier aux disciplines sportives qui les tentaient l'espace d'une journée.

Les nouveaux Launaguétois ont été accueillis le samedi 12 octobre dans la salle des mariages, où le maire et les élus de la commune leur ont présenté les services et les projets de la Ville, avant de discuter en toute convivialité, autour de café et de biscuits.



Repas dansant des aînés : samedi 4 janvier 2020

Rendez-vous incontournable des Launaguétois de plus de 65 ans, le repas des aînés aura lieu le samedi 4 janvier 2020, à 12h30, au gymnase Palanque.



Gestes de premiers secours : 20 seniors formés

Les seniors se sentent très concernés par les gestes de premiers secours. C'est pourquoi les deux journées de formation proposées par le CCAS de Launaguet, en partenariat avec l'UDSP 31, ont été complètes en quelques jours.

Savoir pratiquer les gestes qui sauvent permet d'agir si l'on est témoin d'un malaise cardiaque ou d'un accident domestique. Chaque minute compte et la réanimation peut doubler, voire tripler les chances de survie, surtout s'il n'y a pas de défibrillateur à proximité. Sept arrêts cardiaques sur dix surviennent devant des témoins, d'où l'importance de former le plus de gens possible aux gestes de premiers secours. Au cours des deux journées de formation, les participants ont appris à reconnaître les signes d'un malaise cardiaque et à pratiquer un massage cardiaque. Ils se sont entraînés à tour de rôle sur le mannequin mis à disposition par le formateur.

Comme chaque année, les élus de la commune seront heureux de partager ce repas convivial préparé par la Table du Belvédère avec les Launaguétois de 65 ans et plus. Ce rassemblement chaleureux est l'occasion de se retrouver autour d'un délicieux repas, et de danser tout l'après-midi sur la musique de Mylène et l'orchestre SOLENZARA.

Inscription au repas

Les inscriptions au repas dansant seront enregistrées **au CCAS du 18 au 29 novembre** à l'aide du coupon d'inscription inséré dans l'enveloppe municipale, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Les conjoints âgés de moins de 65 ans devront régler leur repas (chèque de 29 €).

Colis gourmand

Certaines personnes sont dans l'impossibilité de se rendre au repas des aînés en raison de graves problèmes de santé. Un colis garni et gourmand leur sera offert la semaine qui précède Noël sur demande **au CCAS (05 61 37 64 64) entre le 18 et le 29 novembre.**

Horaires d'inscription au CCAS

Lundi, mardi, jeudi : 9h - 12h / 13h30 - 17h
Mercredi, vendredi : 9h - 12h

Plan de prévention grand froid

Le plan grand froid permet, en cas de crise météorologique, d'apporter une aide rapide aux personnes âgées et vulnérables. L'intervention des services sanitaires et sociaux s'en trouve facilitée. Les personnes recensées auprès du CCAS pour le plan d'alerte et d'urgence sont rapidement contactées en cas d'activation par la préfecture du plan grand froid. L'inscription repose sur une démarche volontaire.

Inscription : CCAS - 05 61 37 64 64



Expression des groupes d'élus représentés au conseil municipal de la ville de Launaguet

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes et illustrations publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Une équipe responsable pour notre ville (groupe majoritaire)

Projet Cœur de Launaguet

La démarche que nous avons mise en place depuis plus d'un an pour notre cœur de ville est une démarche que nous avons voulue participative. Nous avons souhaité réfléchir ensemble, construire avec vous ce qui sera notre centre dans 10 ans ou 15 ans. Tout l'enjeu est d'élaborer une vision d'ensemble pour préparer la ville de demain. Ce projet doit fixer les grandes lignes, donner des directions...

Mais, qui peut être sûr de l'avenir ? La vie va très vite et nous savons bien que de nombreux facteurs évolutifs s'imposent déjà à nous, qu'ils soient climatiques, environnementaux, sociaux ou culturels.

Pour autant, ne tombons pas dans la sinistrose et méfions-nous des informations erronées et des contre-vérités que certains opposants de la minorité prennent plaisir à faire circuler. Il est très facile de faire peur au nom d'une idéologie conservatrice. Il est très facile de s'opposer aux évolutions en faisant fi de tous les règlements qui s'imposent à nous, notamment en matière d'accueil de population. Mesdames et messieurs, reconnectez-vous à la réalité !

En gestion de la ville, comme en pédagogie, il faut répéter car chacun sait que la répétition est nécessaire aux apprentissages.

Oui, nous assumons les choix issus de la concertation avec les Launaguétois, l'AUAT et Toulouse Métropole.

- nous assumons car c'est le choix d'un centre apaisé où les déplacements piétons, cycles seront privilégiés,
- nous assumons car c'est le choix de transports en commun tant attendus,
- nous assumons car c'est le choix d'un urbanisme raisonné qui répond au souci de dynamiser le quartier,
- nous assumons car c'est le choix d'accorder une grande place à la nature en ville,
- nous assumons enfin parce qu'il sera intergénérationnel et générateur de liens sociaux.

La volonté de la majorité municipale est bien de conforter cette qualité de vie que les nouveaux arrivants aiment à souligner. Certains viennent habiter notre commune au hasard d'une mutation professionnelle ou d'une attribution de logements. D'autres, et ils sont nombreux, font le choix de Launaguet car c'est une ville proche de leur travail et qui offre tous les services publics nécessaires, notamment en matière d'enfance et de jeunesse. Les associations culturelles et sportives y sont nombreuses et son patrimoine est exceptionnel. Enfin le VERT est la couleur dominante, c'est un lien important entre le nord et le sud et nous le cultivons.

Notre démarche et notre objectif n'ont pas varié : agir dans l'intérêt de tous les Launaguétois et préserver la singularité de notre commune dans la Métropole toulousaine.

Ensemble pour Launaguet - Rassemblé

Concernant la sécurité, la majorité ne cache plus son laxisme, lampadaires éteints la nuit, refus d'étudier la vidéo-sécurité, policiers municipaux en sous-effectif, propos faussés sur la délinquance.

La volonté de la Majorité est de continuer à bétonner notre commune, comme le futur projet de cœur de ville, à contresens de l'étude que la

Majorité a demandé à des étudiants en architecture, qui concluait à conserver ce poumon vert central.

Nos idées constructives, réalistes sont reprises par le Maire qui vous fait croire qu'elles viennent de lui. Il est alors facile de dire que l'on ne propose rien.

Launaguet au cœur

Remercie le groupe majoritaire pour ses propos ; il approuve ses orientations budgétaires et son projet de cœur de ville. Il se réjouit de la

future baisse de 27 % du m³ d'eau mais s'est abstenu au vote de la motion de soutien aux trésoreries.



Ouverture de la boulangerie-pâtisserie « Passion gourmande »



L'odeur de pain frais plane de nouveau en centre-ville !
Et pas n'importe quel pain !

Tout est artisanal, fait maison, même les viennoiseries et le snacking. Les matières premières sont de qualité et locales. Seul le chocolat Cluizel vient de Normandie, clin d'œil à la région d'origine de la nouvelle boulangère. Formée auprès d'un Meilleur Ouvrier de France, la boulangère proposera, en plus des pains classiques, une large gamme de pains spéciaux : le katnor, pain noir aux graines, pains à la courge, au quinoa et au chia, ou encore un pain de Noël aux cranberries, le Merry Christmas. Côté pâtisserie, certaines créations auront une touche d'exotisme car la nouvelle pâtissière est martiniquaise. Souhaitons une belle réussite à ces deux entrepreneuses qui vont faire le bonheur des Launaguétois et redonner un élan à la vie commerçante du cœur de ville.

Téléphone : 05 34 27 13 74

Horaires : du mardi au dimanche de 6 h à 20 h - Service de commande en ligne

f Boulangerie Pâtisserie Passion Gourmande

Ils se sont installés à Launaguet

Jérôme André

Étiopathe | Ostéopathe D.O.

36 route de Bessières - Centre Médical de la Pharmacie du Pont de l'Hers

Tél. : 05 34 48 01 20

www.etiosante.com

Osons une pause

Sophrologue et formatrice

merry@osonsunepause.fr

Tél. : 07 87 00 62 74

181 chemin Vénus

Consultante, formatrice en qualité

de vie au travail et sophrologue,

accompagne les personnes à mieux

gérer leur stress, leurs émotions et à

développer leurs plus beaux projets.

Site : <https://osonsunepause.fr/sophrologie>

Dunia Rivera

Professeure de yoga

Cours de Hatha Yoga dans le centre de bien être « La bulle de bonheurs »

Impasse Benjamin Franklin - ZA Triasis



7^e course Launagu'étoile : rendez-vous sportif et solidaire

L'association Courir pour Eux organise la 7^e édition de sa course pédestre la Launagu'étoile le 1^{er} décembre.

La Launagu'étoile n'est pas réservée qu'aux sportifs : des épreuves non chronométrées sont également proposées.

Cette année encore, les bénéficiaires seront intégralement reversés à des associations caritatives : l'Association de Recherche pour la Sclérose En Plaques, **ARSEP**, et **Baobab**, pour les soins contre la douleur en pédiatrie de l'hôpital Toulouse Purpan.

En 2018, 1 250 participants s'étaient inscrits et 9 000 € avaient été reversés aux associations.

Épreuves chronométrées : courses 10 km et 5 km - marche nordique 10 km

Épreuves non chronométrées : marche 6 km - 1 km et 2 km enfants

Départ : 9 h 30 du gymnase de la Palanque

Inscriptions : courirpoureux.com



Bravo à toutes les quatre, avec une mention spéciale pour notre jeune Launaguétoise, qui a porté haut les couleurs de la ville !

Médaille d'argent pour Maya Sentenac

Maya Sentenac, jeune Launaguétoise de 13 ans, a remporté la médaille d'argent par équipe à la 26^e édition des championnats de France d'équitation poneys et clubs à Lamotte-Beuvron (41). Elle partage la vedette avec Lilou Pradal, Estelle Vladimirov et Angelina Rachou, ses coéquipières du centre équestre de Fenouillet.